

Directeur Politique: G. CLEMENCEAU
ABONNEMENTS
PARIS: TROIS MOIS 10 fr.
SIX MOIS 20 »
UN AN 40 »
Secrétaire de la Rédaction, M. A. ÉTIÉVANT

LA JUSTICE

Rédacteur en Chef: CAMILLE PELLETAN
ABONNEMENTS
FRANCE: TROIS MOIS 13 fr.
SIX MOIS 26 »
UN AN 52 »
Adressez les mandats à l'Administrateur M. E. TRÉBUTIN

LES CONSEILS MUNICIPAUX ET L'ENSEIGNEMENT

Il me sera permis de revenir sur les observations que j'ai présentées à propos d'une disposition secondaire de l'importante loi sur les dépenses de l'enseignement primaire, heureusement votée d'une manière définitive aujourd'hui.

La Chambre n'avait pas introduit cette disposition dans la loi. C'est le Sénat qui l'y a mise sur la proposition de M. Bardoux. Ce centre-gaucher distingué s'était ému de l'acte audacieux du Conseil municipal de Paris qui n'avait pas craint de choisir et de faire distribuer gratuitement aux élèves de ses écoles une grammaire d'ailleurs remarquable de M. Gaston Da Costa.

M. Bardoux s'est dit qu'on ne saurait prendre trop de précautions pour éviter le retour d'actes aussi subversifs. Il a donc présenté, enveloppé de commentaires plutôt aigres contre la municipalité parisienne, un amendement que la majorité sénatoriale a voté avec délices. Pensez donc, il ne fallait pas laisser passer l'occasion de jouer un mauvais tour aux hôtes farouches de l'Hôtel de Ville.

Le malheur est que la disposition, si elle ne visait que Paris, atteindrait tous les conseils municipaux de France. Quel est en effet, son esprit, quelle est sa portée? Un règlement d'administration publique devra déterminer les conditions dans lesquelles les conseils municipaux pourront assurer la fourniture gratuite de livres de classe.

Voici ce qui se cache sous ce paragraphe d'apparence débonnaire. Aujourd'hui les conseils municipaux ont le droit de choisir tel ou tel livre et d'en voter la distribution gratuite aux élèves des écoles.

rait immoral ou contraire à la Constitution. Quelle est donc, en résumé, la faculté que notre législation scolaire accorde aux conseils municipaux? Ils peuvent distribuer gratuitement aux élèves de leurs écoles un ouvrage choisi sous les contrôles successifs que nous venons d'énumérer. Ne semble-t-il pas qu'il faudrait les encourager au lieu de leur semer des obstacles sous les pas.

Telle n'est point l'opinion de M. Bardoux. « Je considère, a-t-il dit, que tout système qui favorise l'empiétement des conseils municipaux dans le choix des livres et des méthodes d'enseignement porte atteinte d'abord à la neutralité de l'école et, par suite, à la liberté de l'enseignement et à la liberté de conscience. »

N'en déplaise à ce singulier libéral « l'empiétement des conseils municipaux » dans les choses de l'enseignement, tel qu'il est réglé par les lois et décrets en vigueur est, à notre sens, tout à fait insuffisant.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que nous réclamons contre l'omnipotence de l'Etat en matière scolaire. S'il n'avait tenu qu'à M. Bardoux, elle se serait étendue un peu davantage.

Nous comptons que le ministre de l'Instruction publique se souviendra des déclarations qu'il a faites samedi à la Chambre et ne ratifiera aucune disposition qui porterait atteinte au droit que les conseils municipaux exercent trop rarement aujourd'hui.

Si l'on écoutait M. Bardoux, on confectionnerait un règlement de telle façon combiné que c'est aux bureaux du ministère, aux personnages qui y sont tout puissants et à eux seuls qu'appartiendrait le choix des ouvrages scolaires par toute la France. Ce serait le triomphe des manuels officiels, rédigés au goût du jour, par un auteur bien en cour. Ce serait un coup funeste porté à l'indépendance du corps enseignant, aux intérêts de l'Instruction publique.

Nous avons réclamé en vain que dans les limites prescrites par les lois de l'Etat, sous la condition essentielle du respect de la neutralité, il fût permis aux municipalités de créer, sous leur responsabilité, des écoles libres, libres et facultés.

Nous avons jusqu'à cette heure prêché dans le désert. Au moins qu'on n'aggrave pas les inconvénients du système régnant; qu'on laisse aux corps locaux les droits que leur a trop parcimonieusement accordés notre législation scolaire.

A. Millerand.
DERNIÈRE HEURE
Les boulangistes à Pérignieux. — A Genève. — La conférence de Decazeville.

roulé, on remarquait la présence de M. de Fourton. La plupart des assistants étaient venus des départements voisins.

Pendant toute la journée, l'attitude de la population a été indifférente. Genève, 7 juillet. Hier matin a eu lieu l'inauguration du monument élevé par la colonie française sur la tombe des internés de l'armée de l'Est morts en 1871 à Genève.

Environ 2,000 personnes, 20 Sociétés avec drapeaux et l'Union musicale française assistaient à cette cérémonie. De nombreux discours ont été prononcés. Decazeville, 7 juillet. Aujourd'hui a eu lieu une conférence ouvrière. On y remarquait MM. les députés Basly, Camélinat, Ferroul, Calvinhac; M. Brayou, président de la chambre syndicale de Decazeville, les délégués du congrès et 500 personnes environ.

MM. Basly, Rondel, Ferroul ont pris successivement la parole.

CHRONIQUE ELECTORALE
On nous télégraphie de Château-Thierry, 7 juillet. Les délégués des associations républicaines de tous les cantons de l'arrondissement de Château-Thierry se sont réunis aujourd'hui sous la présidence de M. Deville, maire de Château-Thierry.

M. Deville a fait appel à l'union de toutes les fractions du parti républicain. Après avoir formulé le programme des prochaines élections, programme comportant le maintien de la République avec les réformes démocratiques réclamées par le pays, et la guerre à outrance contre le pouvoir personnel, le Congrès a choisi M. Lesguillier comme candidat de l'arrondissement.

L'USINE CAIL
Démission du colonel de Bange
Le colonel de Bange vient de donner sa démission de directeur des usines Cail; son remplaçant est M. Bougault, sous-directeur. Ce changement a été porté par voie d'affiche à la connaissance du personnel de l'usine.

L'Intransigeant a publié hier le récit d'une prétendue conversation que M. de Freycinet aurait eue avec le colonel Vincent. Le même journal a également publié le compte rendu de la déposition que cet officier aurait faite devant la Haute-Cour.

De cette double publication, il résulterait, d'après l'Intransigeant: 1° que la commission d'Instruction de la Haute Cour a cherché des preuves contre M. Boulanger dans le témoignage d'un espion allemand; 2° que M. de Freycinet a incité M. le colonel Vincent, ancien chef du service d'informations de la guerre, à déposer faussement contre son ancien chef; 3° que l'Allemagne, lorsqu'il s'agit de donner de l'avancement à ceux de nos officiers qui lui dépassaient, fait des représentations au gouvernement français; 4° que le gouvernement français obéit servilement aux ordres de M. de Bismarck et que le président de la République refuse de signer les décrets de promotion des officiers antipathiques à M. de Moltke.

LETTE DU JAPON

On nous écrit du Japon, le 2 juin 1889: Un violent incendie s'est déclaré hier vers une heure du matin, dans l'arsenal militaire de Ono Dozencho, et a anéanti le chantier de ses constructions, sous la direction d'un de nos compatriotes, ingénieur de la marine, M. Pérard, et avec le concours d'ouvriers et de mécaniciens français, les torpilleurs dont le Creuzot fournit les diverses pièces.

On se demande ici à quelle cause ce sinistre peut être attribué, et l'on rencontre les gens qui n'hésitent pas à insinuer l'une puissance jalouse de l'influence française pourrait bien l'avoir provoqué. Le gouvernement japonais saura vite la vérité, grâce à son admirable police secrète, mais le public l'ignorera probablement toujours.

L'arsenal dont le chantier incendié faisait partie est dirigé par M. Iamagouchi, ingénieur japonais des plus intelligents qui a passé quelque temps à l'Ecole maritime de Cherbourg et qui parle admirablement notre langue. C'est grâce à lui et à quelques ingénieurs japonais qui, comme lui, ont fait leurs études maritimes à Cherbourg, que M. Bertin, ingénieur-constructeur du Sfax avait été demandé comme conseiller avec 400,000 fr. de traitement annuel et que le Creuzot avait obtenu la fourniture de toutes les pièces nécessaires à la construction des torpilleurs au Japon.

Les Anglais furent vivement surpris. Escomptant la négligence habituelle de la Légation de France, sachant même que le ministre ne prêtait aucune importance à ces affaires et n'intervenait pas en faveur de nos nationaux, ils avaient l'assurance de nous évincer. Mais les ingénieurs japonais, M. Iamagouchi surtout, organisèrent leurs chahutes selon leurs convenances personnelles, engagèrent M. Bertin et adoptèrent les produits français.

Epilés d'abord, furieux ensuite, les Anglais entreprirent une violente campagne contre nos ingénieurs et nos constructeurs et lorsque, il y a trois semaines, la nouvelle est arrivée ici que deux torpilleurs français s'étaient perdus corps et biens dans la Méditerranée et dans la Manche, leur journal, le Hiogo-News, publia un article violent et grossier qui se terminait ainsi: « Les torpilleurs que construisent les Français à Ono sont du même type que ceux qui viennent de donner de si beaux résultats, nous ne félicitons pas les Japonais. »

On espère qu'à la suite de cet incendie lera val sera suspendu pour longtemps, et il se prépare, paraît-il, à offrir leurs services à nos ingénieurs. Une maison anglaise s'est tout prêt.

Que notre ministre veille! La chose en vaut la peine.

GARDEN-PARTY DU PRINCE DE GALLES
Certains journaux boulangistes ne se sont pas fait faute, à une époque relativement récente, d'adresser à la reine d'Angleterre et au prince de Galles, les pires injures de leur répertoire.

mettre une sourdine à leur enthousiasme pour la famille royale d'Angleterre. Voici, en effet, ce que l'on télégraphie de Londres au XIXe Siècle:

La nouvelle publiée par certains journaux de Paris, d'après laquelle le général Boulanger aurait assisté ces jours derniers à la garden party du prince de Galles, a ému les membres du parti libéral de la Chambre des communes, et on annonce que l'un d'eux, probablement l'honorable député de Bradford, M. Shaw-Lefevre, adressera à ce sujet une question au gouvernement.

D'autre part, on assure, dans l'entourage du prince de Galles, que le général Boulanger n'a pas reçu d'invitation à assister à la garden party. De fait, le nom de M. Boulanger n'a pas figuré sur la liste des invités.

D'autre part, le correspondant parisien du Times, après avoir relaté l'information des journaux boulangistes, affirme que le nom du général Boulanger ne figurait pas sur la liste des invités.

LA HAUTE COUR

L'article 40 de la loi de procédure pour les attentats contre la sûreté de l'Etat contient les dispositions suivantes: 1° Lorsque l'instruction est terminée au jour fixé par son président, la commission se réunit sous le nom de chambre d'accusation et entend en présence du procureur général la lecture:

1° Du rapport sur l'instruction présenté par le président; 2° Des réquisitions écrites du procureur général.

Les pièces du procès seront déposées sur le bureau. Le procureur général se retirera avec le greffier.

Ge sont ces formalités que la commission a remplis samedi. Elle va maintenant examiner les réquisitions de M. Quesnay de Beaulieu et rédiger l'arrêt de mise en accusation qui sera rendu sur certains points.

VOIR PLUS LOIN

L'Inauguration de la statue Raspail; Les Hongrois à Paris; Les Fêtes des Tuileries; La Statue de Paul Bert; Les Courses de taureaux à Marseille.

M. GOBLET A LILLE

M. Goblet a fait hier, à Lille, une conférence dans la salle de l'Hippodrome. La salle, qui contient plus de 3,000 personnes, était comble.

Après avoir remercié les organisateurs de la réunion et les assistants de l'accueil chaleureux qui lui avait été fait, M. Goblet a exposé l'état actuel de la situation politique.

Il a conclu en disant que si l'on veut échapper à l'action boulangiste, il faut en finir avec la politique préconisée par les modérés.

Il faut préparer la séparation de l'Eglise et de l'Etat par le moyen des lois sur les associations, et enfin reviser la constitution monarchiste de 1875.

Le discours de M. Goblet a été interrompu par des applaudissements fréquents et chaleureux. La péroraison, surtout, a été accueillie par des acclamations enthousiastes.

M. Moreau, président de la réunion, a remercié l'éminent orateur.

M. Depasse a proposé ensuite de faire une collecte au profit des ouvriers mineurs victimes de la catastrophe de Saint-Etienne.

PIZZICATO.

P. S. — Il est un directeur de théâtre qui s'est donné le plaisir de jouer un mauvais tour aux représentants trop consciencieux de la presse parisienne, qui ont répondu à son élégante invitation.

Nous voulons parler du directeur du Théâtre international de l'Exposition; il s'agissait d'une petite représentation d'inauguration, offerte à la presse. Ce mot petite aurait dû nous donner à réfléchir; hélas! il n'en fut rien.

Nous sommes rendus au Théâtre international, où près de cinq cents personnes étaient réunies. Les critiques « influents » étaient même mobilisés pour assister à l'Histoire de la soie, représen-

LES BOULANGISTES A BORDEAUX

Les agents boulangistes de Bordeaux avaient travaillé avec un soin particulier, à l'organisation d'un banquet, auquel devaient prendre part les chefs du parti, assistés de nombreux députés réactionnaires.

Le banquet a eu lieu, mais, le résultat n'a pas été de nature à remplir de joie les alliés boulangistes-réactionnaires.

MM. Laguerre et Déroulède qui avaient fait annoncer leur arrivée à la gare de la Bastide, ont cru prudent d'aller descendre à la gare Saint-Jean, et de se rendre directement à la salle du banquet, en évitant la foule.

Nous empruntons au correspondant particulier du Temps, le récit de cette réunion, qui a cimenté l'alliance entre MM. Laguerre, Robert Mitchell, Déroulède, Troplong, etc., etc. Bordeaux, 7 juillet.

Vous savez qu'une réunion d'initiative organisée par le comité révisionniste de Bordeaux devait avoir lieu hier soir au Petit-Fresquet, salle des Lilas.

Aussi, au moment de l'arrivée du train de Paris, hier, à six heures, la foule était-elle grande à la gare du Nord pour recevoir l'honorable boulangiste représenté par MM. Laguerre et Déroulède. Il y avait peu d'ouïlets rouges, mais, en revanche, de nombreux groupes armés de sifflets, et qui se préparaient à en faire bon usage.

Ont-ils été prévus par le bonapartiste Robert Mitchell et le radical Aimélieux, rédacteur en chef de la Victoire, qui étaient venus fraternellement les recevoir? Je ne sais; mais toujours est-il que, laissant adversaires et amis faire le pied de grue à la gare du Nord, les deux missionnaires du boulangisme sont remontés dans le train de raccordement et sont allés débarquer à la gare du Midi. M. Laguerre avait abordé sur son écharpe, ce qui le fit reconnaître de quelques personnes, une quarantaine environ, qui se trouvaient à la gare et qui sifflèrent avec unanimité. M. Laguerre et M. Déroulède, au lieu de se rendre à leur hôtel comme on l'avait annoncé, sont allés directement à la salle de banquet, qui est de l'autre côté de la ville.

Sur la route, ils n'ont rencontré que des groupes hostiles qui sifflaient et criaient: « A bas Boulanger! Hélas! les chevaliers de l'ouïlet et les camelots traditionnels qu'on n'avait pas eu le temps de prévenir attendaient toujours sur les parcours primitivement arrêtés.

Au banquet, il y avait huit à neuf cents convives, tous les anciens socialistes de Bordeaux et d'anciens radicaux fédéralisant unis avec les bonapartistes (c'est le chef de ce dernier parti, le baron de Brezetz, conseiller général, qui a tenu la salle) s'y étaient donné rendez-vous, parmi eux, pas mal de faux frères s'étaient glissés en chemin.

M. Théry, l'ancien chef de la droite Ligne des patriotes, pressé par sa démission, était absent. MM. Laguerre, Ferroul, le maire du Boucau, récemment révoqué, et les conseillers municipaux de Bordeaux, MM. Lévêque, Lévêque, à sa gauche, M. Déroulède, puis un ancien radical, Davenne, et Jourde, ancien socialiste, deux députés ralliés au boulangisme, puis encore MM. Robert Mitchell et Esquiassat, deux conseillers généraux bonapartistes, et Hermitte, bonapartiste militant.

Au dessert, M. Théry prend la parole, mais le brouhaha est tel qu'on n'entend pas un mot de ce qu'il dit; ses amis le pressent de renoncer à la parole; il y consent.

M. Laguerre lui succède. Il se livre à des efforts désespérés pour dominer le vacarme qui redouble. Une demi-heure s'écoule ainsi. M. Jourde intervient; il invite les amis de l'ordre à faire silence, mais il n'obtient aucun succès. C'est le tour de M. Déroulède à tenter la même entreprise; il échoue comme M. Laguerre et comme M. Théry.

Enfin, l'assemblée paraît s'assagir. M. Laguerre, qui s'est dressé sur la table, renversant verres et bouteilles, parvient à prononcer un discours fréquemment interrompu par des bruits et des mouvements divers.

Depuis juillet 1885, où il était venu à Bordeaux avec les chefs du parti radical, ceux-ci, dit-il, ont traité leur programme et leur drapeau pour mettre leur main dans la main des royalistes et de Ferry. Il fait le procès du Sénat, il fait le procès des opportunistes; il ébauche un programme électoral. C'est aux cris de: « A bas les voleurs! » que se feront les élections prochaines.

Il trouve des paroles de pitié pour Wilson:

FEUILLETON DE LA JUSTICE

du 8 JUILLET 1889

COURRER DRAMATIQUE

OPÉRA-COMIQUE. — Représentations historiques: Raoul, Sire de Crécy et la Soirée orangeuse, opéras comiques Dalayrac. — Les prix de Rome en musique. — L'enseignement de la composition au Conservatoire. — Mémoires urgentes.

Pour continuer la série de représentations historiques qu'il a reprises à l'occasion du Centenaire, l'Opéra-COMIQUE, deux œuvres de Dalayrac: Raoul, Sire de Crécy, deux actes, et Soirée orangeuse, un acte.

Le premier de ces ouvrages, dont le poème est de Monvel, a été représenté pour la première fois aux liens le 31 octobre 1780. Il fut très goûté l'exception d'une scène, dans laquelle on voit les fils d'un géôlier éni leur père pour délivrer un prisonnier. Le public fut quelque peu scandalisé des murures s'élevèrent dans l'alle. On est moins pointilleux de nos jours.

On est moins renseigné l'époque de la première de la Soirée orangeuse. La pièce n'a qu'un acte plein bout à l'autre de la bonne vieillie de nos ancêtres.

aux fournisseurs de nos cafés concerts. Les amateurs qui aiment à retrouver la « cadence parfaite » à la fin d'un morceau étaient dans la jubilation. Il est juste d'ajouter que l'interprétation était excellente: le rôle de Raoul était bien tenu par M. Dupuy; Mme Molé et M. Auguez se sont fait applaudir; la première dans le rôle de Bathilde, et le second dans celui d'Eloi.

Les rôles de la Soirée orangeuse n'étaient pas moins bien interprétés: MM. Taskin, Barnolt, Mmes Chevalier et Molé se sont fort distingués dans leurs personnages.

M. Danbé avait déployé son habileté ordinaire dans la conduite de son excellent orchestre.

Nous avons signalé, il y a quelques jours, les résultats négatifs du concours de Rome en musique. Nous ne déplorons pas autrement cette absence de lauréats; toutefois, il est permis d'en attribuer qu'on néglige aujourd'hui la carrière musicale, ce qui ne laisse pas de causer de l'inquiétude à ceux qui ont souci de notre rang artistique.

Les causes de ce délaissement sont de deux sortes: l'absence de débouchés pour les œuvres musicales; les difficultés et les imperfections de l'enseignement. Nous allons donner un aperçu rapide de ces causes.

On sait que le cahier des charges de l'Opéra ne permet pas à ce théâtre de jouer des œuvres d'auteurs inconnus. Même quand ces inconnus ont le talent des Benjamin Godard, des Marty ou des Pierné, on leur préfère des musiciens ayant une réputation comme Mermel, qui a donné Roland à Roncevaux et Jeanne d'Arc! Il n'y a pas à s'en prendre aux directeurs, pour qui le cahier des charges est une loi: ils se conforment à

la loi quelque mauvaise qu'elle soit: Dura lex sed lex. Le cahier des charges de l'Opéra-Comique est plus libéral, il permet au directeur de cet établissement, il l'oblige même, de monter des ouvrages de jeunes compositeurs. C'est à cette clause que nous devons, pour ne citer que des faits récents, d'avoir vu le Roi d'Ys — auquel il serait peut-être cruel de joindre la Cigale madrilène qui est dans le même cas. Quant aux concerts symphoniques, le budget des beaux-arts leur accorde une subvention sans conditions; c'est une prime allouée au succès que consacrent déjà suffisamment les belles recettes. Il ne serait cependant pas impossible de demander aux directeurs de ces concerts, en échange de la subvention, l'exécution de quelques courtes œuvres ou de fragments qui encourageraient les jeunes auteurs et les feraient attendre avec plus de patience leur admission sur les scènes lyriques.

Cette situation n'est pas, on le comprend, de nature à stimuler le zèle des jeunes gens qui se sentiraient une vocation pour l'art musical. Il faut dire aussi que les défauts de l'enseignement éloignent des cours un grand nombre d'élèves susceptibles de devenir des sujets distingués.

Tandis que dans toutes les branches de l'enseignement on s'est efforcé de simplifier celui-ci en rendant plus claires et plus concises les méthodes, au Conservatoire on tient encore en haute estime les traités caducs de Bazin, de A. Savyard, etc., pour l'harmonie, et celui de Fetis pour le contrepoint et la fugue! Ces ouvrages, qui ne sont que des compilations des traités des auteurs du commencement du siècle, ont été remplacés par le tort d'être beaucoup trop diffus.

l'enseignement on s'est efforcé de simplifier celui-ci en rendant plus claires et plus concises les méthodes, au Conservatoire on tient encore en haute estime les traités caducs de Bazin, de A. Savyard, etc., pour l'harmonie, et celui de Fetis pour le contrepoint et la fugue! Ces ouvrages, qui ne sont que des compilations des traités des auteurs du commencement du siècle, ont été remplacés par le tort d'être beaucoup trop diffus.

l'enseignement on s'est efforcé de simplifier celui-ci en rendant plus claires et plus concises les méthodes, au Conservatoire on tient encore en haute estime les traités caducs de Bazin, de A. Savyard, etc., pour l'harmonie, et celui de Fetis pour le contrepoint et la fugue! Ces ouvrages, qui ne sont que des compilations des traités des auteurs du commencement du siècle, ont été remplacés par le tort d'être beaucoup trop diffus.

l'enseignement on s'est efforcé de simplifier celui-ci en rendant plus claires et plus concises les méthodes, au Conservatoire on tient encore en haute estime les traités caducs de Bazin, de A. Savyard, etc., pour l'harmonie, et celui de Fetis pour le contrepoint et la fugue! Ces ouvrages, qui ne sont que des compilations des traités des auteurs du commencement du siècle, ont été remplacés par le tort d'être beaucoup trop diffus.

l'enseignement on s'est efforcé de simplifier celui-ci en rendant plus claires et plus concises les méthodes, au Conservatoire on tient encore en haute estime les traités caducs de Bazin, de A. Savyard, etc., pour l'harmonie, et celui de Fetis pour le contrepoint et la fugue! Ces ouvrages, qui ne sont que des compilations des traités des auteurs du commencement du siècle, ont été remplacés par le tort d'être beaucoup trop diffus.

l'enseignement on s'est efforcé de simplifier celui-ci en rendant plus claires et plus concises les méthodes, au Conservatoire on tient encore en haute estime les traités caducs de Bazin, de A. Savyard, etc., pour l'harmonie, et celui de Fetis pour le contrepoint et la fugue! Ces ouvrages, qui ne sont que des compilations des traités des auteurs du commencement du siècle, ont été remplacés par le tort d'être beaucoup trop diffus.

l'enseignement on s'est efforcé de simplifier celui-ci en rendant plus claires et plus concises les méthodes, au Conservatoire on tient encore en haute estime les traités caducs de Bazin, de A. Savyard, etc., pour l'harmonie, et celui de Fetis pour le contrepoint et la fugue! Ces ouvrages, qui ne sont que des compilations des traités des auteurs du commencement du siècle, ont été remplacés par le tort d'être beaucoup trop diffus.

l'enseignement on s'est efforcé de simplifier celui-ci en rendant plus claires et plus concises les méthodes, au Conservatoire on tient encore en haute estime les traités caducs de Bazin, de A. Savyard, etc., pour l'harmonie, et celui de Fetis pour le contrepoint et la fugue! Ces ouvrages, qui ne sont que des compilations des traités des auteurs du commencement du siècle, ont été remplacés par le tort d'être beaucoup trop diffus.

l'enseignement on s'est efforcé de simplifier celui-ci en rendant plus claires et plus concises les méthodes, au Conservatoire on tient encore en haute estime les traités caducs de Bazin, de A. Savyard, etc., pour l'harmonie, et celui de Fetis pour le contrepoint et la fugue! Ces ouvrages, qui ne sont que des compilations des traités des auteurs du commencement du siècle, ont été remplacés par le tort d'être beaucoup trop diffus.





que la ligne aille jusqu'à Br-ançon, je demande seulement qu'elle aille jusqu'à Saint-André.

M. le ministre de la guerre. — Oui, mais moi je considère que plus loin on ira, mieux cela vaudra.

Je le répète, j'attache une grande importance aux deux premières lignes, et je prie la Chambre de ne pas retarder par un vote contraire leur exécution qu'on attend depuis plusieurs années.

M. le ministre de la guerre vous a dit que les études relatives à la ligne de Draguignan à Castellane-Saint-André étaient à peu près terminées au ministère de la guerre.

M. le ministre de la guerre répond que s'il n'a pas proposé la ligne de Draguignan à Saint-André, c'est pour ne pas retarder l'exécution des autres lignes dont l'urgence est de premier ordre.

Constructeur de chronomètres. — Prix spécial de mérite (300 fr. en espèces) : M. Amédée Nicolas.

Un brillant concert a terminé cette cérémonie. Opéra, Guillaume Tell; Théâtre-Français, le Mariage de Figaro.

On annonce que le roi Milan, voyageant sous le nom de comte Takovo, arrivera prochainement à Paris.

Le shah de Perse à Paris : Les employés du Garde-Meuble s'occupent activement de préparer l'hôtel Gusman Bianco.

Nous sommes informés que les magasins du Bon Marché viennent de faire remettre au journal le Temps, pour la souscription ouverte en faveur des victimes de la catastrophe de Saint-Etienne, la somme de 12,233 fr. 55.

M. Marcellin Desboutin, le maître de la pointe-sèche, qui, depuis de trop longues années, n'a rien envoyé à nos expositions, expose à la galerie Durand-Ruel.

Recettes de l'exploitation de la Tour Eiffel. Du 15 mai au 25 juin. Fr. 1,044,302 99. Du 26 juin au 2 juillet. 254,641 35.

Un jeune poète impertune notre avis sur un de ses manuscrits. — Ai-je bien fait de mettre cela en vers ? — Ma foi ! répond Scholl ennuyé, vous auriez peut-être mieux fait de lui donner une autre couleur.

COMPAGNIE D'ORLÉANS. A l'occasion de l'Exposition universelle, la Compagnie d'Orléans organisera un train de plaisir à prix réduits au départ d'Orléans.

Le train partira dans la matinée du 21 juillet, savoir : d'Orléans à 5 h. 45, d'Artenay à 6 h. 18, et de Tours à 6 h. 42 pour arriver à Paris à 8 h. 49.

COMPAGNIE D'ORLÉANS. A l'occasion de l'Exposition universelle de 1889, un train de plaisir sera mis à la disposition des populations des départements de la Creuse et de la Haute-Vienne.

Le Point-du-Jour. — L'Éclair (Mouset), 1; Paulin (W. Johnson), 2; Ambassadeur (Baker), 3.

Prix de Passy. — Varville (Newby), 1; Avonturine (W. Johnson), 2; Tarte (Lock), 3.

Prix de la République. — Sainfoin (W. Johnson), 1; Stentor (Booty), 2; Constance (J. Andrew), 3.

Prix d'Été. — Fichtus (M. Magnien), 1; Edward (M. Berwick), 2; Kospoth (M. de Montaur), 3.

Prix de la Ferme. — Cascade, 1; Fleuve, 2; Old Bridge, 3.

Prix de la Nive-au-Roy. — Aglat, 1; Constantin, 2; Palatine, 3.

Prix de la Société d'Encouragement. — Diamant, 1; Augure, 2; Mauvaise III, 3.

Prix de la Nive-au-Roy. — Aglat, 1; Constantin, 2; Palatine, 3.

Prix de la Société d'Encouragement. — Diamant, 1; Augure, 2; Mauvaise III, 3.

Prix de la Nive-au-Roy. — Aglat, 1; Constantin, 2; Palatine, 3.

Prix de la Société d'Encouragement. — Diamant, 1; Augure, 2; Mauvaise III, 3.

Prix de la Nive-au-Roy. — Aglat, 1; Constantin, 2; Palatine, 3.

Prix de la Société d'Encouragement. — Diamant, 1; Augure, 2; Mauvaise III, 3.

Prix de la Nive-au-Roy. — Aglat, 1; Constantin, 2; Palatine, 3.

Prix de la Société d'Encouragement. — Diamant, 1; Augure, 2; Mauvaise III, 3.

Prix de la Nive-au-Roy. — Aglat, 1; Constantin, 2; Palatine, 3.

Prix de la Société d'Encouragement. — Diamant, 1; Augure, 2; Mauvaise III, 3.

Prix de la Nive-au-Roy. — Aglat, 1; Constantin, 2; Palatine, 3.

Prix de la Société d'Encouragement. — Diamant, 1; Augure, 2; Mauvaise III, 3.

Prix de la Nive-au-Roy. — Aglat, 1; Constantin, 2; Palatine, 3.

Prix de la Société d'Encouragement. — Diamant, 1; Augure, 2; Mauvaise III, 3.

Prix de la Nive-au-Roy. — Aglat, 1; Constantin, 2; Palatine, 3.

Réunion du Comité de l'Alliance socialiste républicaine du dixième arrondissement, mardi 9 courant, à huit heures et demie du soir.

PARIS. — Le cours officiel du suif fondu de la boucherie de Paris a été arrêté au marché de ce jour à 53 fr. les cent kilos.

On cote les huiles molles 47 fr. 50. Huiles dures 46 fr. 50.

Les cours des produits fabriqués restent sans changement avec des affaires languissantes.

DECLARATIONS DE FAILLITES. 5 juillet. Dame ANDRIEU (Mélanie-Joséphine Merlin), épouse judiciairement séparée.

Dame GAVILLON (Jeanne Le Tohic), épouse de Jean Antoine Gavillon, ayant tenu épicerie, demeurant à Paris, rue de Valenciennes.

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES. (Loi du 4 mars 1839). 5 juillet. BRIAT (Gaston), commissionnaire de transports, demeurant à Paris, rue des Marais, 62.

PROGRAMME DES SPECTACLES. du lundi 8 juillet. Opéra, 7 h. 1/2. — La Tempête (ballet avec chant en 6 tableaux).

Théâtre-Français, 8 h. — Maître Guérin (1 a. de M. Augier); MM. Got, Baillet, Mmes Pauline Granger, Barthe.

Opéra-Comique, 8 h. 1/4. — Mignon (Mmes Céline Mézery, Samé); M. Moutier.

Théâtre de la Renaissance, 8 h. — Une Mission délicate (comédie 3 a. de M. Besson); MM. S. Germain, Bouffé, Regnard.

Sous-Préfet de POTERIE terre excellente (Est) à céder de proximité, cinq fours. Bel immeuble et dépendances. Px 48,000.

DEMARIE & HEGLOUIN. Orfèvre, 84, quai Jemmapes, Paris. Tous nos articles sont garantis sur facture pour une durée de 10 ANNÉES.

ORFÈVRES DE TABLE. En tous genres. DENARIE & HEGLOUIN. Orfèvre, 84, quai Jemmapes, Paris.

AUX MÈRES DE FAMILLE. Plus de vingt intestinaux, cause des maladies contagieuses les plus graves chez les enfants.

MAISON DE VENTE. 39, rue Vivienne, 39. PARIS. Emile Bondonneau.

Construction de Petits, Moyens et Grands appareils de chauffage économiques d'appartements.

Manufacture Française de BECS DE LAMPES. PLUS DE BECS PRUSSIENS. LACROIX & FERRARY.

COMPAGNIE D'ORLÉANS. A l'occasion de l'Exposition universelle de 1889, un train de plaisir sera mis à la disposition des populations des départements de la Creuse et de la Haute-Vienne.

LES COURSES. AUTEUIL, 7 juillet. Courses absolument dénuées d'intérêt, à part le Prix du Point-du-Jour.

Pépin le Bref. M. de la Roche-Beaucourt, 1er prix, Mlle Delduc.

LES COURSES. AUTEUIL, 7 juillet. M. de la Roche-Beaucourt, 1er prix, Mlle Delduc.

LES COURSES. AUTEUIL, 7 juillet. M. de la Roche-Beaucourt, 1er prix, Mlle Delduc.

LES COURSES. AUTEUIL, 7 juillet. M. de la Roche-Beaucourt, 1er prix, Mlle Delduc.

JEUX DE SALONS. BOSTON garnitures nacre, ivoire, gravées et os gravés.

DAMIER champs ronds. Poirier, acajou, jais, bois, ivoire, nacre.

ÉCHEC Régence, Stanton, Buis, bois, os, ivoire, nacre.

TRICRACS, JACQUETS noyer, pommier, merisier, acajou, poirier, ébène, d'acajou, ivoire, nacre.

H. ARTHAUD & Co. 48, Faubourg St-Martin, Paris. Sans Succursale.

ÉCHIQUIERS forme Régence, noyer, pommier, merisier, acajou, poirier, ébène, bois de rose.

JETONS, PIÈCES, CONTRATS, nacre, ivoire, gravés et non gravés.

MARQUES pinet et bésigue, bois des Indes, touches, bois, ivoire ou nacre.

DOMINOS ébène et os, ébène et ivoire, tout nacre.

PIULES BATAVES. C'est vers la fin de ce siècle que le célèbre médecin hollandais, exerçant à Batavia, découvrit la formule des Piules Bataves.

PIULES BATAVES. C'est vers la fin de ce siècle que le célèbre médecin hollandais, exerçant à Batavia, découvrit la formule des Piules Bataves.

CHEMIN DE FER NORD. La Compagnie du chemin de fer de l'honneur d'informer le public à l'occasion de la Fête nationale.

La même prolongation accordée pour les billets d'aller et retour de la Belgique pour Paris et réciproquement.

Elle organisera, en son destination de Paris, des trains de plaisir.

18, RUE DES MATHINS. PRÈS DE L'OPÉRA. BAINS TURCS ROMAINS.

SUDATION, MASSAGE, L'AGE, PISCINE, SALONS DE BEPOS, ALON DE DIFFURE, CURE, BUFFET, HYDRÉPAIN COMPLÈTE, SALLE GYMNASTIQUE.

BAIN DES 047, 870 HAIGSMANN. Gérant : G. RUX.

Les Annonces sont reçues chez MM. DOLLINGEN fils, A. SEUY et Cie, 16, rue de la Grange-Batelière, chez MM. LARANGE, CERF et Cie, place de la Bourse, 8, et au Bureau du JOURNAL, 10, rue du Faubourg-Montmartre.